Séance solennelle du 20e anniversaire du District de l'agglomération d'Alençon

par le maire d'Alençon, Hôtel de ville, salle du Conseil

le 1er décembre 1989

Je déclare officiellement ouverte la séance solennelle du XXe Anniversaire du District de l'agglomération alençonnaise.

Mes chers collègues, membres du Conseil de District, je voudrais, en votre nom à tous, souhaiter la bienvenue au sein de notre Assemblée

- à monsieur le préfet de l'Orne dont la présence parmi nous ajoute encore au prestige de notre cérémonie et marque l'intérêt personnel qu'il porte à cet Anniversaire. Elle symbolise également l'engagement et la fidélité de l'État à nos côtés puisque l'un de vos prédécesseurs, monsieur le préfet, présida la séance d'installation du District, il y a vingt ans.

- à monsieur le président du Conseil général que je remercie d'être des nôtres et dont il convient de souligner l'importance de la fonction en particulier depuis les lois de décentralisation.

Cette présence est une occasion exceptionnelle et solennelle de sceller un pacte de développement entre le département de l'Orne et son agglomération de Chef-lieu.

- à Monsieur Goulet, député de l'Orne, élu de la circonscription d'Alençon, qui nous représente au Parlement et travaille étroitement à nos côtés, en particulier dans le domaine de la promotion et du développement de l'Axe Nord-Sud, initialement baptisé Calais-Bayonne et appelé aujourd'hui Stockholm/Calais/Bayonne.

- aux anciens membres éminents de notre Assemblée : Monsieur Dossal, maire honoraire de Saint-Germain, Monsieur Biron, maire honoraire de Cerisé,

- aux anciens conseillers du District : Monsieur Comu, Monsieur Palmier, Monsieur Artois, Monsieur Le Bris, Monsieur Goujon, Monsieur Prioul, Monsieur Demezet et Monsieur le Noac'h

- à Pierre Mauger qui durant douze années présida aux destinées de cette assemblée du district.

- à messieurs les Vice-présidents de l'Association des districts de France,

- à monsieur le Vice-président de l'Association des secrétaires généraux des districts de France, secrétaire général du District de Mantes la Jolie.

J'ai également le plaisir d'accueillir:

- Messieurs les maires d'Arçonnay et de Saint-Paterne dont la présence parmi nous

est un témoignage d'amitié auquel nous sommes sensibles.

- Mesdames et messieurs les conseillers municipaux des communes du district

- Mesdames et messieurs, chers amis,

En prélude, je voudrais évoquer le souvenir de tous ceux qui durant des années ont patiemment oeuvré à la constitution et au développement du District de l'agglomération alençonnaise,

- saluer en premier lieu les fondateurs, ces véritables artisans de la coopération intercommunale que furent Jean Cren, maire d'Alençon, Lucien Biron, maire de Cerisé, Bernard Suard, maire de Condé-sur-Sarthe, Emile Barbe, maire de Damigny, Yves Dossal, maire de Saint-Germain-du-Corbéïs et Jules Genesle, maire de Valframbert - et rendre ici un vibrant hommage à leur action.

En signant ce contrat, ces hommes engagèrent le devenir même de la Ville d'Alençon et des communes voisines dans la voie de la coopération intercommunale.

Je voudrais également associer à cet hommage Robert Lecomte, le premier Secrétaire général du District de l'agglomération qui noua les premiers contacts.

"La décision de former le District d'Alençon implique des options qui vont marquer à l'avenir les populations de toute l'agglomération", furent les paroles mêmes de Jean Cren, dans cette salle du Conseil, le 29 novembre 1969. Une nouvelle page d'histoire s'ouvrait pour notre agglomération.

Nous célébrons aujourd'hui le XX ^{e} Anniversaire du District. Tout anniversaire est une Fête. Si elle ouvre sur l'avenir, elle invite également à une réflexion sur l'action passée et l'importance du District.

Les paroles prononcées par Jean Cren, lors de la séance inaugurale, prennent aujourd'hui un relief particulier, car elles anticipaient sur l'avenir.

"Nous sommes désormais une force, disait-il, et nous le serons d'autant plus que nous saurons rester unis, et faire appel dans l'avenir aux sentiments qui nous animent aujourd'hui, à savoir les sentiments de justice et de solidarité. Cette conviction, il la puisait dans sa vision même du District : une structure souple, ouverte sur l'avenir, susceptible d'évoluer pour être toujours au service de la population de l'agglomération.

Le jour même de la création du District, il invitait ainsi ses nouveaux membres à l'ouvrir à de nouvelles communes, celle du Chevain notamment qui rejoindra ses rangs plus tard.

Il appelait également à une extension de ses compétences : " Poursuivre l'industrialisation du District en créant les équipements nécessaires, qu'ils soient économiques, sociaux, scolaires et universitaires " furent là encore ses paroles.

Vingt années d'existence

Vingt années se sont écoulées depuis lors. Elles ont été fructueuses. Elles ont permis la mise en place de véritables politiques communes dans des domaines aussi stratégiques que le développement économique, l'urbanisme, les Transports urbains ou la Formation.

L'aménagement de zone d'activités, la création du pôle d'activités d'Ecouves avec sa pépinière d'entreprises et son atelier relais, la construction de routes et de déviations - au titre de la RN 12 et de la RN 138 -, et la récente inauguration d'une piste en dur sur l'aérodrome d'Alençon témoignent des efforts consentis par le District en matière de développement économique.

L'implantation sur le site de Montfoulon de l'ISF et de l'IUT a permis de renforcer l'enseignement supérieur sur Alençon.

Des politiques originales ont vu le jour qui privilégient la sécurité des habitants au prix d'un effort financier souvent considérable.

Ces politiques ont notamment porté dans le domaine de l'assainissement de l'adduction d'eau et du traitement des ordures ménagères et permis l'ouverture d'une station de broyage.

Elles ont également conduit à la création d'un Centre de Secours Principal animé par des professionnels. Elles ont permis la construction d'équipements sportifs et de résidence pour personnes âgées.

Un sentiment réel d'appartenance à une même communauté s'est forgé, au fil des ans, auprès des élus. Un tel sentiment n'aurait pu naître sans un travail en commun, un esprit d'équipe.

Eux seuls ont permis de transcender les clivages et les divergences de vues, d'établir un trait d'union entre le monde rural et le milieu urbain qui se trouvaient associés au sein du District, de tisser des liens entre ces deux ensembles interdépendants et pourtant différents.

Ce sentiment d'appartenance tend heureusement à s'étendre et à s'élargir auprès de la population.Cette montée d'un sentiment districal n'est pas de nature à menacer l'autonomie communale ou l'attachement à la structure communale. Elle est, en effet, d'une autre nature.

L'avenir du District

La décennie actuelle ouvre sur l'Europe .

L'émiettement du territoire en 36 000 communes, la coexistence de nombreux niveaux d'administration territoriale, le faible rayonnement européen de nos métropoles régionales sont autant de handicaps à l'insertion harmonieuse de notre pays dans l'espace européen.

La structure districale est une réponse au morcellement communal de notre pays.Sa politique de développement doit être à la mesure de l'enjeu.

Aussi je voudrais avoir, en cet instant, une vision aussi claire que celle de Jean Cren, il y a vingt ans lorsqu'il traça le chemin de cette collaboration.

Notre agglomération est promise à un bel avenir. Elle dispose désormais d'atouts considérables qui lui faisaient cruellement défaut jusqu'alors (autoroute, TGV et formation supérieure). Ces atouts, il importe maintenant de les valoriser et de les conjuguer à sa richesse naturelle.

Cette mission incombe déjà aux cinq Commissions districales déjà existantes :

- La Commission des Travaux et Equipements que préside Monsieur Suard, maire de Condé-sur-Sarthe,
- La Commission Education et Formation professionnelle et supérieure que préside Madame Chanu, maire de Damigny,
- La Commission Personnel - Transports urbains que préside Monsieur Deniaud,
- La Commission Finances et Contentieux que préside Madame Le Coutour, maire de Saint-Germain-du-Corbéïs.
- La Commission Urbanisme que préside Monsieur Gourdeau

Récemment se sont ajoutées à ces cinq commissions districales, deux nouvelles Commissions:

- La Commission Communication. Information et Jumelage que préside Madame Roimier et dont la célébration du XX âme Anniversaire est l'une des premières illustrations.
- et la Commission de Développement du District. que préside Monsieur Russeau, maire du Chevain, et qui est chargé d'ouvrir de nouvelles perspectives plus ambitieuses et plus cohérentes.

Une implication plus grande du District dans la définition des politiques du cadre de vie pourrait ainsi être envisagée. Elle porterait ainsi tout à la fois sur l'environnement, la culture, les loisirs, l'habitat, le quartier, etc., tous ces éléments qui fondent la vie moderne.

Le soutien apporté par le District à la Mission Locale d'insertion des Jeunes en Difficultés symbolise la solidarité nouvelle qui lie les communes associées au District, face aux difficultés des plus démunis.

Les hommes sont la principale richesse d'une région comme la nôtre. D'eux dépendront les orientations et les choix. Telle est notre conviction. Diversifier la formation, promouvoir l'enseignement supérieur sur Alençon est un impératif.

Les structures administratives ne sauraient à elles seules imprimer le mouvement nécessaire pour trouver notre place dans l'Europe qui se construit.

La structure districale est certes une réponse au morcellement territorial, mais une réponse incomplète. Car à l'échelle européenne, elle ne peut fédérer un espace géographique suffisamment vaste.

Seule une politique volontariste et une coopération élargie peuvent permettre l'émergence de pôles et d'axes européens de développement et nous aider à nous insérer dans un réseau cohérent de nouvelles solidarités.

Ne pas subir, mais au contraire se projeter dans l'avenir pour conduire son destin, telle doit être notre philosophie.

En cette fin de vingtième siècle, le développement d'une agglomération comme la nôtre est une aventure humaine qui tient d'abord à la qualité des hommes. Nos concitoyens ne manquent pas de qualités qui leur permettent aujourd'hui de s'adapter à la société post-industrielle naissante.

Nous avons le sentiment de nous trouver à l'aube d'une ère nouvelle, celle où la culture, la protection et la mise en valeur du patrimoine seront les catalyseurs des énergies qui permettront non seulement de dynamiser notre agglomération mais aussi de redonner à chacun la possibilité de participer directement à son

développement.

C’est ce message de mobilisation et d’espoir que je voulais délivrer ce soir au nom de tous mes collègues pour que vivent l’agglomération d’Alençon et de Département de l’Orne.

Le maire d'Alençon, Alain Lambert
Président du District de l'agglomération